

OFFRE D'EMPLOI

Ouvrier Agricole Secteur Apiculture

Description de tâches

Général

En tant qu'ouvrier agricole :

- Effectue divers travaux reliés à l'élevage des abeilles selon les méthodes reconnues ;
- Nourrit, pèse, soigne et entretient les ruches selon les formules indiquées et applique les différentes techniques reliées à la reproduction ;
- Fait l'entretien des locaux et de l'équipement ;
- Peut effectuer les travaux reliés aux champs, selon les méthodes reconnues; préparation du sol, fertilisation, semences, récoltes, etc.;
- Exécute ces travaux aux moyens d'équipements et de machineries appropriés dont il connaît l'usage et l'entretien ;
- Réalise d'autres travaux connexes nécessaires à la bonne marche des activités du centre.

Particulier

- Le personnel ouvrier du CRSAD élève et entretient les animaux (abeilles) **pour fins de répondre aux besoins de recherche et de développement dans ce sens**, l'ouvrier :
 - Met en place le dispositif nécessaire à la réalisation des projets sous la responsabilité des chercheurs ;
 - Applique rigoureusement le protocole expérimental soumis par le chercheur ;
 - Procède à des observations, à la prise de données et à leur compilation lorsque requis.
- Le personnel ouvrier apicole du CRSAD élève et entretient les ruches **pour fins de contribuer à assurer la meilleure rentabilité possible des élevages et, dans ces sens**, l'ouvrier apicole :
 - Prodigue le plus grand soin possible aux ruches afin de leur assurer confort et bien-être ;
 - Apporte toutes les mesures d'hygiène nécessaires à la conduite des ruches sous leur responsabilité, selon les pratiques préconisées et en regard des recommandations des normes de biosécurité du CRSAD ;
 - Rapporte toute anomalie observée qui serait de nature à nuire à la bonne marche du projet, à la santé et au bien-être des abeilles et à la rentabilité des opérations.

Attentes particulières

- Respecter les exigences des protocoles expérimentaux ;
- Contribuer activement à la diminution des problèmes de santé, de la mortalité, etc. ;
- Contribuer activement à l'amélioration de la régie des abeilles sous sa responsabilité et à l'augmentation des rendements ;
- Contribuer à l'application des normes de biosécurité ;
- Contribuer à l'entretien des bâtiments, équipements, machineries dont il fait usage dans son travail ;
- Donner leur avis sur toute amélioration qu'ils jugent pertinente de réaliser pour améliorer la qualité et la sécurité de leur travail et pour faciliter les opérations et leur efficacité.

Exigences

- Permis de conduire valide ;
- Travail sur horaire;
- Très bonne connaissance de la production apicole ;
- 3 années d'expérience requises dans le domaine de production ;
- Formation professionnelle, de CEGEP, ITA ou universitaire recherchée ;
- Une combinaison d'expérience et de formation peut être jugée pertinente

Période d'emploi

Poste régulier, saisonnier, dont la période d'emploi est de mi-avril à mi-novembre inclusivement ou selon les besoins de l'entreprise.

Comment postuler

Expédier votre curriculum vitae, soit :

- par courriel à : annie.dumas@crsad.qc.ca ou
- par la poste à : Annie Dumas
CRSAD
120-A, chemin du Roy
Deschambault, Qc
G0A 1S0

Date limite d'inscription

Avant le vendredi, 9 avril 2021

Pour informations supplémentaires : 418 286-3353, poste 237